

NF18108 — COMMANDE ? BOUTON "MODIFICATION CLÔTURE" RESTAURE AVEC DROIT L'ANCIEN FONCTIONNEMENT

Disponible depuis la version 9.01.0.36985

Voir la carte de la fonctionnalité : [A classer](#)

Le bouton `Modification clôture` (soumis à un droit utilisateur) restaure par tolérance l'ancien fonctionnement de la modification des commandes clôturées (avant la version 8).

A savoir :

Pour modifier une commande, veuillez utiliser le bouton "Modifier". L'utilisation de la "Modification clôture" n'est pas conseillée pour le bon suivi des commandes et doit rester exceptionnelle.

Sommaire

- 1 Droit Utilisateur
- 2 Modification clôture
 - 2.1 Limitations
 - 2.2 Modification clôture

Droit Utilisateur

La fonctionnalité "modification clôture" est soumise au droit utilisateurModification des commandes clôturées décoché par défaut.

- Système > Gestion des utilisateurs ou des groupes d'utilisateur > modifier
- Onglet "Droits"
- Dérouler Mouvements
- Modification des commandes clôturées est décoché par défaut.

Modification clôture

Stocks > Commandes > saisie des commandes

Limitations

- Le droit utilisateur `Modification des commandes clôturées` doit être coché.
- Sur les services de réplication secondaires, **le service doit impérativement être en réplication avec le TLR**, sinon le programme signale :

Vous ne pouvez pas utiliser cette fonctionnalité, si vous n'êtes pas connecté au TLR ou si la base est en "Mode isolation" !!

- La fonctionnalité ne fonctionne pas en mode isolé.
- Elle est inopérante pour les bons de commande :
 - en brouillon (bouton grisé)
 - à date postérieure (bouton grisé)
 - annulés (bouton actif pour pouvoir modifier le libellé mais inopérant).
 - d'annulation (bouton grisé).

Modification clôture

A la différence du bouton "Modifier", le bouton "Modification clôture" permet de :

- `Créer` : vous pouvez ajouter un nouveau modèle à la commande
- `Modifier` une ligne de commande *jamais reçue* :
 - Il est *possible d'augmenter la quantité commandée ou de saisir une quantité dans une nouvelle taille*
 - *La diminution de la quantité commandée ne passe pas la différence en quantité annulée* comme c'est le cas avec "Modifier"

Comportement identique avec le bouton "Modifier" :

- `Modifier` : les lignes de commande partiellement ou totalement reçues ne peuvent être modifiées.
- `Supprimer` : les quantités supprimées passent en *quantités annulées*.

NB : Lors de la modification de prix d'une commande à la clôture ou après la clôture, le programme cherchera à changer les prix de tous les articles qui ont été créés en même temps que la commande, avec le paramètre "Générer les articles dans tous les magasins" coché.